

L'UNION NATIONALE

JOURNAL FRANÇAIS QUOTIDIEN.

LANCOT et THOMPSON, — Éditeurs-Propriétaires.

PRIX DE L'ABONNEMENT

Édition Quotidienne
Par an (payable d'avance par semestre) \$5 00
Par an (payable après échéance par semest.) 6 00
Édition Hebdomadaire.
Par an \$3 00
Par an \$2 00

Les frais de poste sont à la charge de l'abonné.
Pour les États-Unis, frais de poste jusqu'à la frontière comprise, les abonnés auront à payer :
Pour l'Édition Quotidienne, par an..... \$6 60
Pour l'Édition Semi-Hebdomadaire..... 60
Pour l'Édition Hebdomadaire..... 2 40
Tout avis de discontinuation d'abonnement devra être donné un mois avant l'échéance du semestre.

PRIX DES ANNONCES.

ÉDITION QUOTIDIENNE.
Première insertion..... 7 fois par ligne.
Chaque insertion subséquente..... 2 " "
Un quart d'année..... \$30 00
Un demi quart d'année..... 16 00

Des arrangements très-faciles et à bon marché pourront être faits pour la publication des annonces dans les deux Éditions de la campagne.
Toutes Lettres d'Affaires, Communications, Correspondances, etc., doivent être adressées franco au Bureau de L'Union Nationale, No 22, rue St. Gabriel.

VOYAGE DE PLAISIR

Laprairie.
Durant les chaleurs de l'été, le vapeur *Beaver*, Capitaine Demers, fera des voyages de plaisir à Laprairie, tous les Lundis, Mercredis, Vendredis et Samedis, à 10 heures du matin et sera de retour à 12 heures de Laprairie. Les bonnes accompagnées d'enfants pourront faire le voyage pour 30 sous aller et revenir. Les enfants au-dessous de huit ans ne paieront point, en même temps ils pourront jouir d'un air pur et avoir la vue du splendide pont Victoria. Les demoiselles qui désirent faire de la musique trouveront un magnifique piano dans le salon du bateau.
28 mai 1886

DR. L. O. THAYER, Oculiste et Auriste.

Gradué de l'Université McGill, Licencié au Collège des Médecins et Chirurgiens, Etc.,
Est maintenant à Montréal et tient son Bureau et Résidence au No. 235, rue Notre-Dame, au-dessus de M. Laurent et Laforce, Marchands de Pianos, où il pourra être consulté sur toutes les maladies des Yeux et des Oreilles. Les Yeux louches sont guéris instantanément.
Personnes guéries par le Dr. Thayer :
M. Régis Prévost, No. 523, rue St. Laurent, était aveugle de l'œil droit depuis 11 ans, et en touchant un échalot de bois le frappa au front et lui fendit l'œil gauche ; il est resté sans vue. Il l'a recouvré entièrement grâce aux soins du Dr. Thayer.
Mademoiselle Caroline Charbonneau avait une forte inflammation de la vue ; elle fut guérie complètement.
Le Dr. Thayer traite aussi la Cataracte et autres maladies des yeux.
Heures de Bureau : de 9 h. à 4 h. p. m.
21 mai 1886 — 122 la — 116

HOTEL NATIONAL A ST. EUSTACHE.

M. PIERRE CHARBONNEAU a l'honneur d'informer le public qu'il tient maintenant, dans la maison de M. Rogers, un Hôtel de premier ordre, meublé à neuf et constamment muni d'une excellente table.
Les voyageurs recevront tout le confort possible à des prix modérés.
14 sept 130-2m-116

BEAUTE — Cheveux

Châtains, Dorés, Blondes pâles, frisés en boucles, les cheveux sont embellis par l'emploi de la Composition du PROF. DELBON.
On garantit qu'une seule application suffit pour transformer les cheveux les plus raides en boucles magnifiques. L'élite de la société parisienne et londonnais l'a employée avec les résultats les plus satisfaisants. Elle n'altère pas la chevelure. Prix, par la maille, six et douze francs. S. Des circulaires descriptives expédiées gratis. Adressez BERGER, SHUTTS & Co., Chimistes, No. 285, River Street, Troy, N. Y. Seuls agents pour les États-Unis.
22 mai 1886. 116-6m-219

FAVORES et MOUS- TUAUX de DRAINAGE.

Tuiaux de Bouillottes, Ciment de Québec, Tuiaux de puits à l'huile, Ciment de Portland, Tuiaux à gaz, Eau de chaux, Peintures, Tuilles à pavage, Mastic, Tuiles à égouts, Terre à brique, Ciment de Portland, Briques réfractaires, Vases de jardins.
Ciment Romain pur, Ciments, Chaux, et Résorts de Lit, etc., etc., etc.
No. 100, Rue des Sœurs Grises, Coin de la rue William.
19 juin 1886. 116-6m-219

W. ET F. P. CURRIE et Co.

ONT A VENDRE DES TUAUX de DRAINAGE, Tuiaux de Bouillottes, Ciment de Québec, Tuiaux de puits à l'huile, Ciment de Portland, Tuiaux à gaz, Eau de chaux, Peintures, Tuilles à pavage, Mastic, Tuiles à égouts, Terre à brique, Ciment de Portland, Briques réfractaires, Vases de jardins.
Ciment Romain pur, Ciments, Chaux, et Résorts de Lit, etc., etc., etc.
No. 100, Rue des Sœurs Grises, Coin de la rue William.
19 juin 1886. 116-6m-219

Pour laver facilement et à bon marché.

Employez la Glycerine et la Poudre de Sapon de Harper Twelvevies.
Cette composition fait beaucoup d'écume et empêche de perdre du temps à frotter. Aucun cristal pour laver, aucune poudre de savon n'obtient de pareil résultat.
Il est vendu au paquet par tous les Épiceries et en gros par HARPER TWELVEVIES, (Limité) Bromley-by-Bow, Londres, et par
WALTER MARRIAGE, No. 30, Rue Lemoine, Montréal, Agent en gros pour le Canada.
61 avril 1886. 116-6m-219

DEMENAGEMENT — M. J. Campbell et Co.

de 210, rue McGill.
R. CAMPBELL et Co., ont abandonné le logement qu'ils avaient sur la Grande rue St. Jacques et ont transporté leur magasin dans l'établissement ci-dessus occupé par M. Henry Morgan et Co. Ce changement est dû à l'augmentation rapide de leurs affaires qui nécessitent un local plus commode et plus spacieux. Ils peuvent plus facilement aujourd'hui exhiber leurs marchandises et avoir un assortiment des plus choisis de TAPIS, de PÉLAGES et de GARNITURES de BUREAUX, comme il n'en est jamais présenté dans la Province, ils espèrent mériter la continuation du patronage public.
Ils ont constamment à leurs services des Tapissiers experts obéissants.
Ventes en gros et en détail.
R. CAMPBELL et Co. 208 et 210 rue McGill.
5 sept 804 8m16

PRÉPARATIONS pour LES DENTS.

Philodonte, Odont, Odont de Rowlands, Odus Kallitrias, Pâte de cerise pour les dents, Pâte Parisienne pour les Dents, Poudre de Rimmel pour les dents, Savon de Thatchera pour do, Craie crampère, Brosses à dents, à ongles, à cheveux, peignes de toilette, poignets fins et peignes pour enfants.
A vendre par J. GOULDEN, Chimiste et droguiste, Près du Marché, Rue St. Laurent, No. 177.

PHILODONTE.

Justement reçu un médicament considérable de PHILODONTE du Dr. J. Goulden, et à vendre en gros et en détail, chez J. GOULDEN, Chimiste et droguiste, Près du Marché, Rue St. Laurent, No. 177. 21 février 1886.

LE PROFESSEUR A. B. SPINNEY,

Propriétaire de l'Électro-Magnétique, 131 Grande Rue St. Jacques, offre ses remerciements aux citoyens de Montréal et des environs pour l'encouragement libéral qu'il en a reçu, durant les derniers six mois, et leur annonce respectueusement qu'il continuera de traiter avec le plus entier succès, les VIEILLES MALADIES CHRONIQUES. Il invite tous ceux qui souffrent à venir le voir, ses consultations ne coûtent rien. Allez vous assurer qu'il comprend votre malade. S'il peut vous guérir, il vous le dira ; s'il ne le peut pas, il vous le cachera pas.
Le Dr. S. a un appareil Electro-Magnétique pour le traitement des MALADIES DE L'ESTOMAC ET DES POUMONS. Cet instrument lui permet de découvrir la plus légère maladie des poumons ou de tout autre organe interne, et il garantit de guérir la consommation, lorsqu'elle n'est pas trop avancée. Les personnes souffrantes des maladies suivantes : Les Rhumatismes, Névralgie, Scrofule, Salt Rheum, Membres contractés ou Muscles contractés, Paralysie, Épilepsie, Maladies de l'Épine Dorsale, Danse de St. Guy, Maladies du Foie, Asthme, Catarrhe, Maladies du Cœur, etc., etc., feront bien de venir de suite. Rappelez-vous que la négligence est toujours fatale ; ce qui peut être guéri aujourd'hui, ne le sera peut-être pas demain. Venez et assurez-vous par vous-mêmes. Les heures de bureau, de 10 à 1, de 3 à 5, et de 7 à 9 heures.

Des MACHINES ELECTRO-MAGNETIQUES pour Médecins, Dentistes et les familles.

Se vendent par le prof., qui donne tous les renseignements nécessaires.
C'est-à-dire quelques-uns des nombreux certificats reçus par le prof. :
" Depuis nombre d'années je souffrais d'une attaque sévère d'asthme spasmodique, et mes nuits étaient sans sommeil et mes jours sans repos ; j'ai recouru à plusieurs médecins éminents de Montréal, mais sans en obtenir de soulagement et comme une dernière ressource, j'allai trouver le Dr. Spinney ; et tout merveilleux que cela puisse paraître, au bout de 15 jours j'étais beaucoup mieux, et aujourd'hui, après 3 mois, j'ai presque recouvré cet inappréciable bienfait — une santé parfaite. L. N. A. Ritchot, (de Malo et Ritchot) 263 rue Notre Dame. 24 mai 1886.

Autre EXTRAIT.

Oui, docteur, depuis dix-sept ans je souffrais d'une douleur atroce dans le côté gauche, j'avais un violent rhume d'estomac, et mon poumon droit était sérieusement affecté. J'eus recours à plusieurs médecins de Montréal, mais sans aucun résultat heureux ; après 2 mois de votre traitement merveilleux, je suis tout à fait bien, et mes poumons sont plus sains qu'ils ne l'ont jamais été. Veuillez donc recevoir, etc. — Je demeure, cher docteur, votre obéissant serviteur, James Herbert, (de chez Gillespie, Moffatt et Cie, rue St. Paul.) 16 mai 1886.

UN AUTRE.

Depuis trois ans, je souffrais d'une grave maladie du foie, de l'indigestion, des éblouissements ; j'avais constamment mal au reins et au dos. Sept semaines de votre traitement m'ont fait un nouvel homme, et je suis aujourd'hui sain de corps et d'esprit. Il demeure, monsieur, votre obéissant serviteur, Wm Delis. 23 mai 1886.

ENCORE UN AUTRE.

Au professeur Spinney : Cher monsieur, — Je vous remercie bien sincèrement de m'avoir aussi parfaitement guéri d'une grande maladie du cœur, et de m'avoir en général. Servez-vous de cette lettre comme il vous semblera. Je demeure, cher monsieur, votre obéissant serviteur, James Morrison. 26 mai 1886. 1a-240

A VENDRE

100 demi quarts de POISSON BLANC.
100 timbales BEURRE.
250 barils d'HUILE DE CHARBON, meilleure qualité.
75 barils de TABAC EN FEUILLES, H. C. CUIR à soie, hausse et à Harais, FLEUR Supérieure, Extra et Extra Supérieure.
THOS. W. RAPHAEL, 15 Rue St. Nicholas. 26 oct 316-1a

ACADEMIE DE DANSE.

M. MacDonald peut encore recevoir quelques élèves à la Salle Nordheimer. Cette académie est la fois la plus importante et la meilleure qu'il y ait à Montréal ; elle est très bien et soignée et éclairée. Il donnera avec plaisir pendant le jour, des leçons privées pour la danse, le maintien et le gymnase.
S'adresser à la Salle Nordheimer, ou chez M. GOULD & HILL.
P. S. — Un Professeur de mérite est engagé comme musicien.
337

ACTES DES INSOLVABLES DE 1864

DANS L'AFFAIRE DE BASALIDE ROY, de St. Stanislas de Batiscan, C. E.
Les Créanciers du susdit Insolvable sont notifiés qu'il a été au bureau du Sous-ségreffier un Acte de Composition et de Délivrance soussigné par la majorité en nombre et les trois quarts en valeur de ses Créanciers, et qu'à moins qu'une opposition ne soit faite à moi dans l'espace de six jours à compter de la dernière insertion due et avisement, j'agirai selon les termes du susdit Acte de Composition.
JOHN WHITE, Syndic. No. 17 Rue St. Sacrement, Montréal. 24 oct 346-2a

BUREAU D'ASSURANCE.

AVIS SPECIAL.
COMPAGNIE D'ASSURANCE "COMMERCIAL UNION," 19 & 20 Cornhill, Londres.

CAPITAL, £2,500,000 Sterling.

BONUS — Les personnes qui s'assurent avant le 31 décembre prochain, et qui appartiennent à une classe de celle assurées avec participation aux profits et payant la prime annuelle, auront part à la prochaine division des profits. Le Bonus — il y a toute raison de le croire, sera considérable, vu le fait particulier qu'on a apporté récemment dans le choix des personnes qui se sont présentées pour être assurées, et vu aussi que la mortalité a été bien au-dessous de ce qu'on s'attendait qu'elle serait. L'économie apportée à l'administration des affaires de la compagnie n'a pas peu contribué aussi à produire ce résultat. Quatre-vingt pour cent des profits qui proviennent de toutes les affaires qui concernent les annuités et les polices pour toute la vie, seront divisés parmi les Porteurs de Police ayant droit aux profits. Toutes les réclamations sont payées un mois après que la mort de l'assuré a été prouvée. En vertu d'un acte récent du Parlement, une épouse peut prendre une police sur la vie de son mari, et cette police est à l'abri de toute saisie.

Département du Feu
L'un des caractères particuliers de la compagnie, c'est qu'elle a pourvu à une classification équitable, et qu'en toute occasion elle ne demande qu'une prime proportionnée aux risques encourus. Les succès qui ont couronné les opérations de la compagnie ont été de nature à satisfaire au-delà de toute attente les directeurs, lesquels ont décidé d'élargir le cercle des opérations de la Compagnie. Ils ont en mesure d'offrir maintenant au public canadien PARFAITE SECURITE, garantie par un fonds souscrit et des capitaux placés.

Ajustement immédiat des Réclamations. — Les Directeurs et les Agents Généraux occupent tous une haute position commerciale, jugeront de toutes les questions qui seront soumises à leur décision avec un esprit libéral et en homme d'affaires.
FREDERICK COLE, Secrétaire.
MORLAND, WATSON & Co., Agents Généraux pour le Canada.
OFFICE. — 385 & 387 RUE ST. PAUL, MONTRÉAL.
Surintendant — H. MUNRO, Montréal.
Ass.-Gérants Département Français — MM. ANT. TELLIER et G. O. DELORME.

NOUVEAU MAGASIN

DE MARCHANDISES SECHES, Au No. 123, Rue Notre-Dame, 4ème porte à l'Est du Jardin du Gouvernement, MONTRÉAL.

M. LOUIS TESSIER informe respectueusement ses amis et le public en général, qu'il a ouvert, à l'endroit ci-dessus désigné, un MAGASIN DE MARCHANDISES SECHES, où il tiendra constamment en magasin un assortiment complet et varié de tout ce qui compose le fonds de commerce d'une maison bien assortie, tels que : Draps, Tweeds, Flanelle, Soie, Etouffes à Robes, Indiennes et Cotonnades, qu'il vendra à très bas prix. Aussi, une quantité de Marchandises achetées aux enchères, qu'il vendra à vingt-cinq pour cent au-dessous de leur valeur réelle.

M. Louis Tessier ose espérer que par son attention à satisfaire les exigences du public, il obtiendra une part de son bienveillant encouragement. N'oubliez pas d'aller visiter son magasin avant d'acheter ailleurs. Ses marchandises sont marquées en chiffres et on ne fait qu'un seul prix.
25 mai 1886. 6m-217

JORDAN CROP HOUSE.

No 12, Rue St. Lambert.
Les amateurs de la bonne chair, — la cuisine française, anglaise, espagnole et italienne, — sont respectueusement invités par M. Jordan, le prince des cuisiniers modernes, à venir d'assoir à sa table. Ils y trouveront ce que le palais le plus délicat peut rêver de plus exquis pour l'estomac. Service à toute heure du jour et de la nuit.
9 avril 1886. juo-179

CHAPLEAU & RAINVILLE

Avocats.
No. 66, RUE ST. GABRIEL, MONTRÉAL.
M. Chapleau suivra le district de Terrebonne et le circuit de Veureuil et de Soulanges.
M. Rainville continuera à suivre le circuit de Rouville.
23 août 1886 juo-291

PENSION.

PLUSIEURS CHAMBRES au premier dans une nouvelle maison sur la rue Latour, No. 15 et plusieurs autres chambres à coucher pour messieurs. Les grands appartements sont convenables pour familles.
S'adresser à MAD. WILSON, No 15 rue Latour. 1a-219

MARCHANDISES de Modistes.

AUTOMNE 1886.
M. H. BARR, No. 653, rue Craig, prie respectueusement les Dames de Montréal d'aller examiner son assortiment considérable de Marchandises, Chapeaux, etc., justement reçus. Habilleuses des derniers goûts, manilles, Etc., à des prix raisonnables.
336-2a

ISAACSON HOTEL, (ci-devant

Hotel Gareau.) Rue St. Gabriel, Montréal. — L'établissement ci-dessus est le nouveau ouvert pour la réception de pensionnaires, les personnes qui désirent louer des chambres, doivent donner avis au plus tôt.
Le LUNCH sera servi tous les jours depuis MIDI jusqu'à 2 heures.
La Table sera fournie de tous les fruits de la saison.
Vins et Liqueurs de choix. 335-1m

LA MAISON MORGAN & Co.

COIN DES RUES ST. JACQUES ET MCGILL.
A EN MAINS
UNE IMMENSE QUANTITE DE HARDRES FAITES POUR HOMMES ET ENFANTS, EN GROS ET EN DETAIL, PRIX MODÉRÉS.
3-2-juo

NOUVEL ETABLISSEMENT

DE LIBRAIRIE. — John E. Weir, Libraire, No. 47, Grande rue St. Jacques, (vis-à-vis l'Hotel), Montréal. Examinez et achetez.
27 sept 3m-321

LOUER.

Dans la Salle Nord-Harmer, Nos 111 et 119 Grande Rue St. Jacques, la Chambre qui était occupée par le NEUCHÂTELLIBRARY et le Collège Commercial.
12 mai 1886. 832-1m

LES Familles qui veulent se

pourvoir de linge de lit et de table, de couvertures, corbeilles, d'essuie mains, etc., en trouveront de la première qualité et aux prix les plus modérés, argent comptant, à la MARI, J. A. RAFFER, 31 Grande rue St. Laurent.

HABILLEMENTS pour police

Habits taillés employés de chemins de fer et institutions publiques faits par contrat à la MARI J. A. Raffer, No. 31 Grande rue St. Laurent. Coupsurs de première classe engagés.

Hardes d'enfants à la Mart, 31

Grande rue St. Laurent.
Reçu, un assortiment considérable de nouvelles étoffes pour Knickerbocker d'enfants, ainsi que jaquettes et autres habilllements. Faits à l'ordre et en mains, et tout dans les goûts les plus modernes.

PRIX DES hardes d'hommes

chez J. A. RAFFER, 31 Grande rue St. Laurent.
Habillements complets d'hommes, bon tweed... 3.50
" " " " de g. t. laine... 5.50
" " " " de g. t. laine... 12.50
" " " " de g. t. laine... 15.00
" " " " de g. t. laine... 12 à 25.00
Coupe garantie.
11 mai 1886 — 30 août juo-206

NOEL PRATT, MEUBLER et SCULPTEUR.

DE GOUT ET DE FANTAISIE, 39, Grande rue St. Laurent.
Remercie sincèrement ses amis et le public en général de l'encouragement qu'on lui a accordé jusqu'à ce jour, et informe le public qu'il tiendra toujours en magasin un grand assortiment de MEUBLES de goût, de fantaisie et unis, à Diner et Chambre à Coucher, Sideboard, Couchettes Françaises à coins ronds, Sofas, Chaises en Crin, Bureaux, Lavabos avec dessus en marbre et en bois, etc., etc.

Il fera aussi à l'ordre, comme par le passé, tous les Meubles qu'on voudra lui commander.
24 avril 1886. juo-192

NOUVEAU MAGASIN

DE FERRONNERIES, 227, Grande Rue St. Laurent, ENSEIGNE DE LA "HACHE."

M. SEYBOLD, commis pendant nombre d'années chez MM. J. N. Hall et Cie, a l'honneur d'annoncer l'ouverture du public sur le nouvel établissement ci-dessus désigné et tout récemment ouvert avec un assortiment complet de Ferronneries de Vices, Mastic, Peintures, Huiles, Vaiselles d'étain et de vermeil, etc., etc., — le tout de la meilleure qualité. M. Seybold est décidé de vendre aux plus bas prix, et les acheteurs gagneront à lui rendre une visite afin de pouvoir faire la comparaison de ses marchandises et de ses prix avec les autres marchands ferronniers.
H. SEYBOLD, 13 juin 1886. juo-232

MACHINES A COUDRE, DE WEED

POUR LES MANUFACTURES ET LES FAMILLES, Devant le public depuis 15 ans. Ces machines par excellence, sont à la fois simples et fortes, font le point croisé, — la couture étant la même sur les deux côtés, et consent toute espèce d'étoffes. On garantit qu'elles donnent satisfaction. Veuillez venir les examiner avant d'acheter ailleurs. Compagnie manufacturière de l'Amérique du Nord.
CHARLES QUEVILLON, Agent, No. 214 rue Notre-Dame. 1a-387

DUHAMEL & DROLET, AVOCATS,

No. 28, rue St. Vincent, M. ntréal.
JOSEPH DUHAMEL. GUSTAVE A. DROLET.
M. Drolet suivra les Cours de St. Jean.
26 sept 1886. 1a-320

La Compagnie d'Assurance

ET DE PLACEMENT DES CITOYENS
BUREAU : No. 30, RUE ST. FRANCOIS-XAVIER, MONTRÉAL.
18 janvier 1a-111

ARGENT A PRETER, au No.

69 rue Pierre.
On achète des Meubles de toutes sortes, au No. 69, rue St. Pierre, pour lesquels on paie les plus hauts prix. On achète aussi, et on échange, des Poëles.
11 sept-2m 307

H. MCGILL et Cie.

Marchands à commission pour produits, épicerie et liquides, enseigne du quart de fleur Batistien Yong, Montréal, Nos. 85 et 88, rue McGill et nos. 99 et 101 rue des Sœurs Grises, auront toujours en mains : Farine en quart et en sacs, blé-d'inde et farine de blé-d'inde, lard, beurre, fromage, jambon, épauls, etc. Epicerie, Thé, melasses, sirop, riz, tabac, saumon, chandelle, etc. Liqueurs, Vins de France, Port et Sherry, whiskey, brandy, &c., &c.
Les prix les plus élevés sont payés pour avoir orge, pois et beurre.
29 mai 1886. 6q-bb-1a-220

BATEAU A VAPEUR.

CAPT. DEMERS
Un bateau à vapeur commencera Mardi, 29 Mai, à faire des voyages entre Laprairie et Montréal, aux heures ci-dessous, sans garantie de préférence, jusqu'à avis contraire ; tout fret sera payé en arrivant au port, si non, il restera aux ordres du capitaine, et les passagers à leur charge.
Heures de départ pour tous les jours (dimanches et jours de fêtes exceptés)
DE LAPRAIRIE : 8 h. du matin.
DE MONTRÉAL : 4 h. du soir.
Laprairie, 28 mai. juo-319

VARIETTES.

On écrit de Toulon :
La ville de Toulon vient d'être mise en émoi par une insurrection d'enfants, mais d'enfants dangereux. Le pénitencier de jeunes gens établis dans une des îles d'Hyères, appelé l'île du Levant, a été incendié par suite d'une révolte de ces prisonniers trop précoces ; dans la journée du 4, quelques uns d'entre eux, ayant persuadé à leurs camarades qu'ils devraient demander la permission de fumer et un supplément d'heure de récréation, une émeute s'organisa contre le directeur, ou plutôt le fonctionnaire, on le garrotta et le jeta dans un cachot. Après quoi de jeunes forcenés allèrent, suivant le mot d'ordre, mettre le feu aux caves ; des tonnes de pétrole et d'autres matières inflammables firent explosion et brûlèrent plusieurs des cuisines. Le gardien d'un poste scénaphorique de la côte put heureusement arriver au secours du directeur et le délivrer, mais ce fut au péril de sa propre vie, car les conjurés s'étaient aperçus de ce qu'il venait de faire, se vengèrent sur lui en le jetant au fond d'une fosse où il s'est cassé une jambe. A cette nouvelle, l'autorité maritime de Toulon a expédié un bâtiment à vapeur, portant une compagnie et un fort détachement de gendarmes de la garde ; le procureur impérial et le juge d'instruction se sont rendus aussi sur les lieux. Ils ont constaté avec tristesse que quatorze de ces petits malheureux avaient péri dans les flammes et que l'établissement était presque entièrement consumé. Devant les forces militaires envoyées contre eux, les détenus n'ont pu résister, ni même parvenir à s'enfuir de cette île à peu près déserte. Les principaux meneurs vont être conduits dans les prisons de Toulon ; on dit que ce sont des Corses, dont le plus âgé n'a pas plus de 16 ans.

La librairie Hachette annonce la mise en vente du premier volume du beau dictionnaire de M. Littré. Ce premier volume embrasse huit lettres. Lorsqu'on examine tout ce qu'il y a de science dans ces deux cents pages, on se demande comment la vie et la tête d'un homme peuvent suffire à des travaux aussi considérables. M. Littré n'a rien négligé pour que son dictionnaire devint le premier, le plus complet de tous. Il a réussi, dans toute l'acceptation du mot. Jamais une œuvre de linguistique, entreprise par un savant éminent, ne s'était montrée aussi d'aussi bon auspice. Je forme des vœux pour l'apparition du second volume et pour l'achèvement de l'œuvre, qui sera dans toutes les bibliothèques et dans toutes les mains des qu'elle sera terminée.

MEURTRES. — On télégraphie de Nashville, à la date du 22 octobre :
M. E. H. W. Bent, agent de la presse associée de cette ville, a été tué cette après-midi par un jeune homme nommé Hugh McGavock. Le défunct avait été à Louisville la semaine dernière, et pendant cette absence, les journaux avaient publié qu'il avait des relations criminelles avec la mère de McGavock. Celui-ci, à son retour, a démenti cette allégation par la voie de la presse. Il a reçu une balle dans la tête et une dans la poitrine ; il a succombé en cinq minutes. Il était originaire de Boston.

Une autre dépêche, datée de Troy, 22 octobre, rapporte ce qui suit :
"Une horrible tragédie a eu lieu près du village de Petersburg, comté de Rensselaer, à vingt-cinq miles de Troy, vendredi dernier. Un homme nommé Henry Coon était employé à la ferme de M. Henry Laker. Dans l'après-midi, il avait été au village, et il était revenu le soir pendant que la famille était à prendre le thé. Lorsqu'il entra dans la maison, M. Laker lui fit quelques observations qu'il accueillit agréablement, en demandant si on voulait lui chercher querelle. M. Laker lui répondit que non, et ne lui adressa plus la parole. Coon tourna les talons et sortit. On fit plus attention à lui, qu'on qu'en sortant il jeta à M. Laker un regard sinistre."

"Un instant après, il rentra, tenant à la main une hache qu'il avait été chercher dans le bucher, il marcha droit à M. Laker qui était assis à table. Arrivé près d'elle, il leva la hache ; M. Laker sauta sur lui, et détournait le coup, ou du moins crut l'avoir détourné. Il saisit Coon, le terrassa, le traîna à la porte et l'expulsa à coup de pieds ; puis il entra et vit, avec autant d'étonnement que de consternation, sa femme étendue sur le plancher ; on s'approchant il reconnut que la hache s'était enfoncée dans le crâne et était encore dans la blessure. Le mort avait été instantané."

"Coon s'est enfui vers les montagnes de Williamstown, où la population s'est mise à sa poursuite. On espère qu'il s'échappera pas aux recherches, et l'exécution est telle que, s'il est découvert, il portera sur l'heure la peine de son crime. C'est, paraît-il, un homme d'une nature sauvage et féroce. Il a déjà été détenu à la prison d'Etat pour tentative d'assassinat sur le député aborigène du comté."

DEASTRE MARITIME. — Voici un nouveau sinistre de mer, qui aurait pu avoir de graves conséquences.
Le steamer *Theodore S. Wagner* est parti de Boston pour Charleston jeudi à six heures et demie. Samedi après-midi, vers cinq heures et un quart, le feu a pris à bord à environ 230 miles au large d'Halifax. En moins de cinq minutes après la découverte, la chambre de la machine était en flammes, les flammes, et il devint évident qu'il y avait tout perdu. Le capitaine, cependant, mit tout le monde aux pompes ; on travailla ardemment à éteindre l'incendie, mais tous les efforts furent inutiles.

Amis de cette terrible catastrophe de navigation, les femmes passagères ont été secourues par les hommes de l'équipage et ont été sauvées. Elles ont travaillé comme des

hommes vaillants, et le salut de tous a été dû pour une grande part à leur concours.

Tandis que les flammes faisaient leur œuvre de destruction, et quand déjà la mort planait sur le navire condamné, le brick *Valour* et la goélette *Enoch Pratt* ont paru en vue, et le mécanicien a pu garder assez de vapeur pour les approcher; mais il était temps: à l'instant même où il les atteignait, la machine s'est arrêtée court. Immédiatement les femmes ont été transbordées sur le brick, et les hommes ont continué à travailler aux pompes; mais à deux heures de la nuit tout espoir a été abandonné et tout le monde s'est retiré à bord de la goélette. Le steamer avait deux énormes trous vomissant des flammes à un pied au-dessus de la ligne de flottaison.

Puisqu'il est de mode de ressusciter les bons mots qui sont plus ou moins du prince de Talleyrand, en voici un, et des meilleurs: Un des hommes que l'ex-évêque d'Autun aime le mieux, — si tant est qu'il aime jamais quelqu'un, — était le comte Louis de Narbonne, lequel avait des prétentions au bel esprit et rimait par-ci par-là de petits vers dans la manière de Dorat Coubières.

Un jour, M. de Narbonne, se promenant avec le prince, lui débitait des versicolours de sa façon. M. de Maleyrand les écoutait avec la désignation que donne l'affection; mais il ne perdit pas pour cela l'occasion d'un méchant bon mot.

Ayant aperçu un promeneur qui baillait: — Vous donc, Narbonne, dit-il froidement, tu parles toujours trop haut!....

Attention! Attention!

M. le Dr. Mathieu, dentiste, no. 192 rue Notre-Dame, peut maintenant, par un procédé tout nouveau, extraire les dents les plus endommagées et les plus douloureuses sans causer aux patients la moindre douleur.

328-2m

dernière enfant du Secrétaire d'Etat, est mort ce matin des fièvres bilieuses.

NOUVELLES EUROPEENNES.

New-York, 29 oct. — Les steamers *Deutschland* et *Albatros*, de Southampton, sont arrivés, ce matin. De grandes démonstrations réformatrices continuent à avoir lieu à Londres, Edinbourg et Glasgow.

Italie. — Le gén. Menabrea a transmis au gouvernement autrichien 874 millions de livres, comme étant l'indemnité de guerre, et en même temps, il a reçu en retour du comte Mensdorff la couronne d'airain du royaume de Lombardie.

Hongrie. — La Diète Hongroise s'est ouverte le 15 octobre.

Espagne. — Le *Politico* de Madrid déclare que l'Espagne doit obtenir de force satisfaction du Chili.

Par le câble atlantique.

Liverpool, 28 oct. — Le steamer *Allegro*, de New-York, le 17, est arrivé à Queenstown aujourd'hui. On dit que le Gouvernement Britannique va demander au Parlement une allocation additionnelle d'un million de livres sterling pour l'armée et la marine.

Queenstown, 27 oct. — Le steamer *Persia*, de New-York, le 17 courant, vient d'arriver. Londres, 27 oct. — On dit que les relations entre l'Autriche et la Prusse prennent un caractère menaçant. — Le *Times* de Londres dit que le gouvernement Prussien intrigue pour disloquer davantage l'empire autrichien.

Paris, 27 oct. — Le projet soumis par la France et l'Angleterre au gouvernement Espagnol, pour la solution de la question Chinoise a été approuvé par la Reine et ses ministres.

Florence, 27 oct. — Un arrivage de Candie annonce qu'une nouvelle grande bataille a été livrée le 17 courant. Les grecs disent que l'armée turque a été repoussée.

Londres, 27 oct. — Les consolidés sont à 87½ pour argent; les 5-20, 68½; l'ill. C. 77½; l'Erie 50½.

LE PROCÈS DES PRISONNIERS FÉNIENS À TORONTO.

INTERVENTION OPPORTUNE DU GOUVERNEMENT AMÉRICAIN.

Les dépêches que nous avons publiées, hier, dans notre seconde édition, annonçant que le gouvernement américain avait donné des instructions formelles à son consul à Toronto, d'obtenir des copies de toutes les pièces du procès du colonel Lynch et du révérend M. McMahon, prêtre catholique, et de faire suspendre l'exécution jusqu'à ce que le cabinet de Washington soit satisfait qu'il y a ou bien jugé, n'ont pas dû surprendre nos lecteurs. Pour notre part nous nous y attendions en toute sûreté, et nous ne pouvons pas regretter que le gouvernement américain se soit décidé à intervenir et à en faire même une question de paix ou de guerre entre les deux nations.

Nous ne pouvons pas le regretter, d'abord parce que nous avons toujours soutenu avec autant de raison, au moins, que d'indépendance, que les Fénians devaient être considérés comme belligérants, à cause des griefs si plausibles et si certains de tous les Irlandais du monde contre l'Angleterre.

Si c'est notre droit comme nation de défendre nos foyers contre les agressions des fénians, c'est aussi le droit des Irlandais, au point de vue international, d'entrer en lutte avec l'Angleterre pour conquérir la délivrance de leur malheureux pays. S'ils sont tués sur les champs de bataille, tant pis pour eux; quand on remet sa cause entre les mains du Dieu des batailles, il faut en subir les conséquences.

Quant à vouloir faire une distinction entre la Canada et toute autre partie du territoire britannique, c'est une distinction erronée, car elle détruit notre solidarité politique avec l'empire. Aussi longtemps que la Canada sera colonie, il subira sa part des châtimens infligés à l'Angleterre.

Ceux qui cela ne satisfait pas sont instamment priés de se ranger sous le drapeau de l'indépendance pacifique. Sinon qu'ils prennent leur mal en patience, car ils le méritent.

Les autorités de ce pays ayant décidé contrairement à l'opinion que nous partageons, nous nous y soumettons comme sujet britannique, et nous laissons à la loi toute sa liberté et tout son droit d'action; mais nous ne pouvons en même temps qu'adoucir les circonstances qui arrêtent d'une manière légitime l'action d'une loi que nous croyons injuste.

La seconde raison pour laquelle nous ne regrettons pas l'intervention du gouvernement américain, c'est la crainte de représailles, au préjudice d'habitants paisibles de notre pays, que provoquerait l'exécution des prisonniers irlandais. Rien ne serait plus propre à provoquer une nouvelle invasion du pays, autrement sérieuse que les précédentes.

L'exécution que la condamnation de Lynch a déjà causé aux Etats-Unis, ou est l'indice éloquent. Dans l'intérêt de notre pays donc et de la bonne amitié qu'il est désirable de voir régner entre les populations des deux pays, il vaut mieux que des exécutions ne mettent pas un abîme de haine entre les Irlandais des Etats-Unis et la population du Canada. Combien de crises, de collisions et de malheurs pourraient engendrer une seule exécution! Tant mieux donc si l'intervention du gouvernement américain peut prévenir le signal de plus d'une catastrophe.

Le gouvernement américain a d'autant plus de grâce à intervenir qu'il a montré vis-à-vis de ses gouvernés en rébellion, une magnanimité après la victoire qui n'a été égalée que par son énergie et sa vigueur sur les champs de bataille. Au Canada le contraire paraît devoir s'accomplir: on n'a pas à se louer des faits d'armes de nos troupes et nos tribunaux paraissent être investis de toute l'énergie qui manquait sinon à nos soldats, du moins à quelques uns de leurs officiers.

En troisième lieu, nous ne regrettons pas l'intervention du gouvernement américain, parce que, après une lecture attentive du compte-rendu du procès du révérend M. McMahon, nous croyons que le verdict rendu contre lui est erroné, et que la sentence de mort qui le menace est injuste et pèse sur la vie d'un innocent.

La défense de M. M. O. Cameron, son éloquent avocat, est juste et bien fondée quant au fait et quant au droit. D'après toutes les circonstances énoncées par la preuve, il est bien évident que cet homme se rendait à Montréal pour recueillir la succession de l'un de ses parents. Ce n'est que par pur hasard qu'il s'est trouvé engagé dans la bagarre, où il a joué non pas le rôle d'un soldat — tous les

témoins ont déclaré qu'il n'avait pas d'arme — mais le rôle d'un ministre de Dieu qui oubliant les dangers personnels qui l'environnaient, prodigue les secours spirituels aux blessés et aux mourants. La seule chose qui pourrait l'incriminer — et encore à quel faible degré! — c'est d'avoir dit: "Les fénians n'en veulent pas aux paisibles habitants, qui n'ont rien à craindre d'eux: ils n'en veulent qu'aux habitants rouges" (soldats anglais). Est-ce pour quelques mots que l'on doit ôter la vie à un homme, à un prêtre? Non!

Aussi le juge Wilson, qui paraît avoir été mu par des préjugés personnels, ou avoir obéi à la pression du fanatisme orangiste, a-t-il dû sortir complètement du droit et du statut provincial, pour incriminer le révérend M. McMahon, en adressant la parole au jury. Il a émis l'étrange doctrine qu'en ne faisant pas des efforts pour dissuader les fénians, il a accepté la même responsabilité qu'eux et est devenu leur complice.

Rien dans notre statut ne justifie cette prétention extrême, qui était si palpablement erronée que le juge Wilson a été obligé de la retirer, lorsque M. Cameron a été excusé à cette partie de la charge du juge. Que restait-il alors pour justifier un verdict de culpabilité contre l'accusé? Rien du tout, pas un atome, pas l'ombre d'une circonstance défavorable. L'accusé n'avait pas rempli une mission politique, il s'était borné à exercer son sublime ministère de prêtre catholique.

C'était à la Couronne à prouver que l'accusé était citoyen des Etats-Unis et avait fait la guerre au gouvernement de Sa Majesté. Cette preuve n'ayant pas été faite, le premier chef d'accusation devait tomber.

Le second chef d'accusation portait que le prisonnier avait eu l'intention de faire la guerre — *levy war* — contre sa majesté. La preuve de cette intention ne ressort aucunement des circonstances.

Enfin pour que le troisième chef d'accusation, qui résume les deux autres, soit maintenu, il fallait que la Couronne prouvât que l'accusé avait réellement pris et porté les armes pour faire la guerre à sa majesté. Et il a été prouvé qu'il n'avait ni pris, ni porté les armes!

Aussi n'est-ce qu'après avoir délibéré pendant plus d'une heure, que le jury, malgré ses préjugés contre l'accusé et les instructions partiales et erronées de la cour, put se résoudre à rendre un verdict de coupable contre le révérend M. McMahon.

Nous n'avons aucun doute que, lorsque le gouvernement américain aura pris connaissance des faits et des pièces du dossier, il insiste pour que le révérend M. McMahon soit en liberté. Nous croyons que ce ne serait que justice rendra à ce prêtre catholique.

Nous ne pouvons terminer ce rapide examen d'une question qui se complique pour ce dessiner largement dans peu de semaines, sans protester au nom de nos coreligionnaires, contre l'indigne partialité du tribunal et des journaux du Haut-Canada. Pendant que l'on précipitait le procès de M. McMahon, prêtre catholique, on accordait un délai suffisant à M. Lumsden, ministre protestant, et la couronne se déclarait prête à faire toute espèce d'admissions pour faciliter la défense de celui-ci. D'un autre côté la presse anglaise protestait adroitement la belle tenue, les manières distinguées du ministre protestant et parlait d'une façon dérisoire de la tenue et de la physiologie du prêtre catholique. M. McMahon, prêtre catholique, est condamné; M. Lumsden, ministre protestant, sera acquitté — ou nous serons singulièrement étonnés. S'il est trouvé coupable, on lui pardonnera; et si le gouvernement américain ne fait pas son devoir, le révérend M. McMahon montera sur l'échafaud pour tomber dans l'éternité. Mais le gouvernement et le peuple américain n'ont plus de préjugés contre les catholiques, comme le prouve l'accueil sympathique fait de toutes parts au grand coadjuteur de Baltimore.

Nous avons donc confiance que le cabinet de Washington montrera autant d'intérêt à M. McMahon, prêtre catholique, qu'à M. Lumsden, ministre protestant, et que lui, au moins, aura qu'un poids et qu'une mesure.

L'intervention du gouvernement américain montrera aux loyaux colons de Sa Majesté, que d'un côté nous avons tous les inconvénients de notre solidarité avec une grande puissance comme l'Angleterre, la faiblesse de celle-ci nous met dans l'impossibilité d'exécuter nos lois, sages ou non, quand le gouvernement américain interpose son autorité. Ce qui est arrivé dans l'affaire de St. Albans sera répété dans celle des prisonniers fénians. Le gouvernement américain obtiendra tout ce qu'il voudra. Nous continuerons d'être sujets de Sa Majesté en théorie; pratiquement nous serons les sujets des Etats-Unis. Les annexionnistes diront sans doute qu'il vaudrait mieux devenir citoyens et en partager les avantages plutôt que de rester sujets et d'être privés du bénéfice de cette qualité, en tant que l'Angleterre paraît être disposée à laisser aux Etats-Unis le contrôle absolu de ce que les autorités coloniales appellent nos intérêts les plus chers et nos droits les plus sacrés.

MÉDÉRIC LANOT.

COMMERCES.

Montréal, 30 Oct.

Prix courant en détail du Marché Bonsecours.

Revisé avec soin pour l'UNION NATIONALE par M. F. BÉGIN, Assistant Clerc du Marché.

	Montréal, 30 Oct.		
Fleur de la campagne & q. l.	22	d	4
Pêches par boîtes, ...	15	0	23
Farine d'avoine, ...	10	0	13
Blé d'hiver, ...	9	0	10
Pois & minot., ...	4	0	6
Orges de 60 lbs (nouv.), ..	2	6	3
Avoine de 40 lbs, ...	1	10	2
Sarrasin, ...	2	9	3
Grain de blé, ...	9	0	6
Graines de mil & minot., ..	7	6	10
Dinde vieux couple, ...	9	0	12
de jeune, ...	6	0	7
Oies, ...	4	0	6
Canards, ...	3	0	6
de sauvages, ...	1	2	0
Volaille, ...	1	2	0
Foies de, ...	1	8	2
Pigeons, ...	0	10	1
Tourtes & douzains, ...	0	0	0
Pardons & couple, ...	8	0	3
Livres de, ...	0	10	1
Morue & sa., ...	0	8	0
Beurre frais & sa., ...	1	0	1
de salé, ...	0	10	11
Fèves canadiennes & minot.,	0	0	0
Patates & poches, ...	3	6	4
Choux mûrs & 100 lbs, ...	45	0	50
Choux d'été & sa., ...	0	0	0
Sirop de, ...	0	0	0
Miel & sa., ...	0	7	4
Grain de blé & douzains, ..	0	10	0
Oranges & bolis, ...	0	0	0

Fleur par qrt de 100 lbs. — Supérieure extra no. mince, 8.00; Extra 7.75 nominale, Fancy nominale, 2.40 à 7.50; Supérieure de blé du Canada 6.90 à 7.00; fortes supérieures de blé du Canada, (prix exceptionnel), 7.10 et plus; Supérieure de blé de l'ouest 7.00 à 7.25; Supérieures des marques de la cité, 7.00 à 7.10; Supérieure No. 2, nominale; belle nominale; moyenne nominale; 2, no. mince; belle nominale; fleur au ponce, 3.50 à 4.00; par 112 lbs, selon la qualité. Recettes très restreintes. Farine d'avoine par qrt de 200 lbs. — 55.00. Blé par tonne de 160 lbs. — H. Canada de printemps de nom unal à 1.50. Pois par 60 lbs. — Une vente en chaux à 73c, égal à 80c par 62 lbs.

Orges par 48 lbs. — Nominale de 55 à 60c. Mais par 55 lbs. — Vente de 25000 vendus depuis la fermeture hier — 15.00 à 55 et 60. Avoine par 100 lbs. — Potasse 1ère qualité, 6.30 qualité inférieure, 5.60 à 5.70. Perlasse nominale de 6.90 à 7.00.

MARCHE AUX BESTIAUX

	Montréal, 30 Oct. 1886.	
Marché à la hausse et peu alimenté.		
Bœuf, 1ère qualité, ...	80.00	8.00
" 2e et 3e qualité, ...	5.00	6.00
Vaches à lait, ...	20.00	30.00
" extra, ...	30.00	60.00
Veaux, 1ère qualité, ...	6.00	9.00
" 2e qualité, ...	4.00	6.00
" 3e qualité, ...	2.00	4.00
Moutons, 1ère qualité, ...	7.00	8.00
" 2ème qualité, ...	4.00	6.00
Agneaux, 1ère qualité, ...	3.00	4.00
" 2ème qualité, ...	2.00	3.00
Cochons, 1ère qualité, ...	8.00	12.00
" 2ème qualité, ...	5.00	7.00

MARCHE AUX ÉPICERIES.

SUOI — Des Barbades et du Cuba (brillant) vendus de 54 à 64c, et 74 à 75c droits acquittés. Sucre et 9c. ps. Prix à la raffinerie.

Pains par tierces d'écurion 400 lbs, par lb. 0.114 Bœuf, 1ère qualité, .. 16c, .. 10c, .. 10c. Mouton par table, .. 200 lbs, .. 10c, .. 10c. Ex. mouton confiseur, .. 200 lbs, .. 10c, .. 10c. Bœuf A, .. 250 lbs, .. 10c, .. 10c. Jambon, .. 250 lbs, .. 10c, .. 10c. Sirop blanc, .. 40 gal. p. gal. 0.50 de Standard, .. 40 gal. p. gal. 0.46 THES, — Il y a eu plusieurs petites ventes marquées ferme pour les bonnes qualités. CAFÉ — Aucun changement dans les prix. Java, 22 à 24c; Rio, 18 à 20c; du Cap, 17 à 19c; Maracaibo, 18 à 20c.

RIVAGES AU CANAL LACHINE.

DEPUIS 8 HS. A. M. LE 26, JUSQU'À 8 HS. A. M. LE 27 OCT.

Fleur 552 qrts, avoine 60 qrts, beurre 712 tonnes. Blé d'été 23100 mts, Avoine 600 minots, Fromage 1307 boîtes.

PAR LE GRAND TRONC.

25 oct. — Avoine 40 qrts, beurre 950 tonnes. Ouir 7 rouleaux, tabac 27 boucauts, fleur 219 qrts, Whisky et Alcool 3 caisses.

PRIX DU FRET.

Taux nominaux. Par steamer pour Liverpool: — Grains, 5s— par 480 lbs, avoine 5s par 320 lbs, farine d'avoine 3s 6d par qrt; potasse 50s par tonneau, perlasse 36s par tonneau pour Glasgow. — Pailles nominales, 25s par tonneau. Par voiliers pour Liverpool: — Grains 4s par 480 lbs.

PORTS D'EN BAS.

Fleur pour Terreneuve, 40c par hrt; Pictou 35c par qrt; Baie des Chaleurs, 35c par qrt; Halifax 35c.

MARCHE DE NEW-YORK.

New-York 29

Coton — Ferme, prix nominal. Fleur — Recettes 7645 qrts, marché ouvert ferme, et plus actif, et de 5 à 10c plus bas à la clôture, ventes 68200 qrts de 8.00 à 10.15 pour supérieure de l'Etat, 8.25 à 10.35 pour extra de; 10.65 à 11.50 pour choisis de; 8.00 à 10.15 pour supérieure de l'ouest; 8.75 à 11.10 pour commune à moyenne extra de l'ouest; et 10.25 à 11.85 pour commune à bonnes marques d'embarquement extra cercles ronds de l'Ohio.

Fleur de Seigle — Sans changement désiré, 6.50 à 7.50. Blé — Recu 62270 mts, marché de 1 à 2c meilleur, ventes 81600 mts de 2.15 à 2.30 nouveau de Chicago et de Mil, 2.50 à 3.00 sombre de l'Etat. Seigle — Recu 8000, en bonne demande et ferme, ventes 41000 mts de l'ouest 1.08 à 1.10. Orges — Recu 178460 mts, marché actif et décidé ment plus ferme, ventes 59,000 mts, 1.20 du H-Canada et 1.15 de l'Etat.

Blé d'Inle — Recu 190211 mts, marché ouvert environ 26 meilleur, mais fermé lourd et à la baisse, vente 196000 mts, 91½ à 94 inférieur, 95 à 96 moitié de l'ouest pour exportation, en circulation, 96½ à 97c de en magasin.

Avoine — Recu 28500 mts, marché un peu actif et ferme, ventes 129000 mts, 56 à 60c de Chicago, 59 à 61c de Mil.

Lard — Plus ferme à la clôture, nouvelles mess 38.20 comptant. Saindoux — Plus ferme à la clôture 16½ à 16½.

2ème Edition.

Attention! Attention!

M. le Dr. Mathieu, dentiste, no. 192 rue Notre-Dame, peut maintenant, par un procédé tout nouveau, extraire les dents les plus endommagées et les plus douloureuses sans causer aux patients la moindre douleur.

BULLETIN FINANCIER.

New-York, 30 oct. — Or ouvert à 147½ — Change sterling 93. — Greenbacks achetés à 32 à 32½ et vendus à 31½ à 32 d'escompte. Argent — acheté à 8½ d'escompte et vendu à 3½ et 3½.

CANFIELD DORWIN ET CIE.

Dépêches Spéciales.

PROCÈS DES FÉNIENS A CORNWALL.

Cornwall, 29 oct.

Le juge en chef Draper a ouvert les assises aujourd'hui. On attendait avec anxiété l'adresse du juge au sujet des trois prisonniers fénians qui sont restés dans la prison de Cornwall, après l'évasion de Murphy et de ses compagnons. La salle d'audience était remplie de spectateurs. Le juge a expliqué au grand jury la loi en vertu de laquelle les prisonniers ont été mis en accusation et la nature que doit avoir la preuve pour qu'il soit justifiable de trouver un vrai bill. Il lui a particulièrement recommandé de rechercher avec soin les causes de la récente évasion des prisonniers. Les coupables ne doivent pas être épargnés. L'évasion de Murphy, ajoute le juge, est une disgrâce pour le pays. Si la prison n'était pas dans un état convenable pour assurer la détention des inculpés, ses gardiens devaient en donner avis aux autorités; si au contraire elle n'était pas en défaut sous ce rapport, toute la responsabilité de l'évasion doit retomber sur les gardiens et ceux-ci doivent être punis.

On dit qu'il sera fait une motion pour que les prisonniers soient transférés à Toronto,

L'hon. Hillyard Cameron représente la Couronne et les prisonniers sont défendus par l'hon. J. S. MacDonald.

TELEGRAPHIE GENERALE.

QUESTION MEXICAINE.

New-York, 30 oct. — Une dépêche spéciale de Washington adressée au *Times* dit que le colonel Campbell, Ministre Américain au Mexique, est parti avec les lettres officielles qui l'accréditent auprès du gouvernement de Juarez. Il est muni de toutes les instructions nécessaires pour l'exécution de la convention conclue entre les Etats-Unis, la France et la république du Mexique.

Napoléon doit commencer le retrait de ses troupes dans les mois prochains, et il est probable que l'évacuation sera complète vers le 1er Janvier prochain. Maximilien sera aussi parti à cette époque. Notre gouvernement accordera à Juarez un protecteur efficace pour arriver à ce résultat. A cette fin, un officier d'un haut rang accompagnera le col. Campbell, et l'on parle du général Sherman ou du général Hancock comme devant être cet officier. En considération de ces services, le gouvernement de Juarez céderait la Basse Californie, avec la Sonora et le Chihuahua.

Une dépêche de Washington, publiée dans le *Herald*, annonce que le général Grant désire admettre que le général Sherman soit investi du portefeuille de M. Stanton, pour que le Département de la guerre concoure cordialement dans ses plans de réorganisation de l'armée. — Le général Sherman n'aspire pas, dit-on, à cette position, et le général Grant espère que l'on nommera le général Stedman à sa place.

MOUVEMENT ANTI-FÉDÉRAL.

Nous avons la satisfaction d'annoncer la publication, dès demain, d'un document très-important, contenant les objections de l'opposition du Bas-Canada à la Confédération. Espérons que des mesures seront prises pour faire ratifier ce document par le peuple du Bas-Canada, sans quoi il ne peut avoir qu'un effet secondaire en Angleterre. Espérons aussi que l'opposition enverra des délégués en Angleterre pour y défendre les droits et les intérêts du Bas-Canada, contre les dangers et les injustices du projet de confédération.

MÉDÉRIC LANOT.

LE RÉSERVOIR.

Nos lecteurs savent que de grands travaux pour l'agrandissement du réservoir sont en voie de confection. Dix mille toises de pierre doivent être enlevées, afin de donner au réservoir des proportions adéquates aux besoins de la ville. Ces travaux ne seront pas finis avant trois ans. Nous avons, samedi dernier, fait une visite à ces travaux, à l'invitation de notre collègue l'échevin David, qui propose de se servir de la pierre extraite pour le creusement et l'extension du réservoir, pour exhausser de dix pieds le mur qui entoure l'aqueduc, ce qui donnerait une plus grande quantité d'eau à peu de frais comparative.

On s'aperçoit de suite de l'avantage d'un pareil projet. La pierre qui servira à exhausser le mur est sur les lieux, il faut nécessairement qu'elle soit extraite quand bien même on n'exhausserait pas le mur. Cet ouvrage ne coûterait donc que le taillage de la pierre et le travail de la poser. On sauverait le charroyage et le prix de la pierre.

Des hommes de grande expérience, comme M. Atwater, n'hésitent pas à dire que le mur actuel peut supporter l'exhaussement proposé. Au reste, dans le cas où l'on oserait dire que le mur ne fut pas assez fort, il serait facile de trouver quelque moyen économique de le remédier à cet inconvénient.

Il est également certain que la machinerie actuelle est suffisante pour remplir d'eau le réservoir, même après cet exhaussement.

L'échevin David a l'intention de ne faire admettre maintenant que le principe contenu dans sa motion, afin de constater en quel temps et par qui cette importante suggestion a été faite. Il croit que l'avenir lui donnera raison.

En même temps si le principe est adopté, il n'y a pas de doute que la pierre devra être laissée sur les lieux, jusqu'à ce qu'on s'en serve pour exhausser le mur.

Nous sommes de son avis, que nous croyons aussi partagé par la majorité du conseil. Tous ceux qui étaient présents à l'examen pratique de la question, qui a eu lieu samedi, ont rendu justice à l'habileté et à la persévérance avec lesquelles l'échevin David s'efforce sans cesse de promouvoir les intérêts de la ville. C'est un témoignage que nous devons lui rendre nous-même, quelles qu'aient été ou quelles que soient encore nos divergences d'opinion avec lui sur des sujets qu'il est inutile d'évoquer.

MÉDÉRIC LANOT.

L'AFFAIRE RAMSAY.

Ce matin M. Chapleau a présenté une motion pour faire casser la règle émanée contre M. T. K. Ramsay, en s'appuyant sur les quatre raisons suivantes, si nous avons bien saisi la plaidoirie du défenseur de l'avocat de la couronne:

1. Les précédents devraient être basés sur un affidavit, où que l'offense mentionnée a été commise en dehors de la cour.

2. Pour la même raison un warrant devrait être émané contre le défendeur.

3. La règle n'allègue pas que le mépris de cour a été commis en présence du tribunal; par conséquent, la procédure adoptée par la Cour n'est pas celle qui aurait dû être adoptée dans le cas actuel.

4. M. Ramsay ne peut pas être appelé à s'incriminer lui-même, car l'offense dont il est accusé est un délit sujet à indiction.

La Cour a fait en passant justice de ces raisons, en faisant cependant remarquer que M. Chapleau s'étant donné le trouble de citer des autorités, qui s'appliquent à d'autres cas plutôt qu'au présent, elle lirait celles de ces autorités qu'elle n'avait pas encore lues et rendrait jugement demain.

Nous avons confiance que le juge Drummond, après avoir montré la plus grande et la plus louable aménité et une patience à toute épreuve, va prononcer demain un jugement qui satisfera la société et les amis de la justice.

MÉDÉRIC LANOT.

MÉDÉRIC LANOT.

MÉDÉRIC LANOT.

MÉDÉRIC LANOT.

MÉDÉRIC LANOT.

MÉDÉRIC LANOT.

MÉDÉRIC LANOT.

MÉDÉRIC LANOT.

MÉDÉRIC LANOT.

MÉDÉRIC LANOT.</

DÉPUTATION DU CLERGÉ CATHOLIQUE.

Nous disions il y a quelques jours que nous serions bien étonnés si le clergé catholique du Canada ne députait pas quelqu'un de ses plus illustres membres pour surveiller les intérêts catholiques et les protéger contre les vues injustes et partiales de M. M. Galt, Cartier et consorts. Nous pouvons aujourd'hui annoncer d'une manière certaine que Mgr. Horan, évêque de Kingston, a été chargé de ce soin. Entre de pareilles mains, si les intérêts catholiques sont méconnus, ce ne sera pas faute de dévouement, d'habileté et d'irréconciliables arguments.

MÉDECIN LANCÔTE.

—M. Ramsay publie ce matin une lettre dans la *Miner* où il impute au juge Drummond les rapports tronqués et mal faits de la fouille de Poleon, et en prend avantage pour faire de nouvelles insinuations contre Son Honneur le juge Drummond. C'est bien là l'école impudente et entêtée dont le digne chef est George Etienne Cartier.

Pour tous les grands et petits, c'est utile à savoir. Il n'y a qu'un seul moyen de conserver les montres : les bien faire réparer. Mais par qui ? C'est facile à trouver. Chez G. T. DORION & CIE, 105 Grande Rue St. Laurent, 30 oct 349—2m

DECEB.

En cette ville, le 27 courant, Dame Marguerite Toun dit Germain, épouse de M. Louis Maheux, l'âge de 58 ans.

LE GRAND REMÈDE DES FAMILLES. —Il n'y a probablement pas de remède pour les familles si favorablement connu que le PAIN KILLER de Davis.—Son usage aux Indes, Chine, Turquie, et dans presque toutes les stations missionnaires a toujours été employé avec succès contre les influences du climat sur les familles missionnaires, ainsi que le choléra et fièvres de l'Est. Le PAIN KILLER peut-être employé pour toutes les maladies des boyaux brûlures, céramures etc.

Vendues par tous les Droguistes. 26 Oct. 1866. 1—m.

Les ingrédients qui entrent dans la composition de nos pilules Anti-Costivatives et toniques, sont à notre opinion, une combinaison savante d'ingrédients médicinaux, et au point de vue scientifique son mérite est pleinement démontré par les heureux effets qu'il produit dans la pratique. Nous les avons souvent prescrites et croyons qu'elles réunissent les qualités que vous leur donnez. Elles sont anti-dyspeptiques et anodynes et donnent de la vigueur aux organes digestifs.

J. C. BUTLER M.D.

JOHN ERSKINE M.D.

Waterloo 19 janvier 1866. Vendues par tous les Droguistes. 26 Oct. 1866. 1—m.

M. SAMUEL CHAREST offre en vente 200 Pièces de Flanelle large à UN SHELLING LA VERGE, ainsi qu'un bel assortiment de Marchandises d'Automne, au No. 3 Rue St. Laurent, En face du Pavillon Français. 21 avril 1866 17 juillet. 1m—190

PHARMACIE CANADIENNE COIN DES Rues Craig et St. Lambert

Les Docteurs DESJARDINS & QUEVILLON annoncent au public qu'ils donneront les prescriptions gratuites à ceux qui achèteront les remèdes à leur pharmacie. Ils prennent au même temps l'occasion d'offrir en vente leur incomparable.

SIROP FRANÇAIS Employé contre la Toux, la Bronchite, la coqueluche, le croup, l'Asthme, remède qui n'a pas d'égal pour ces maladies.

Assés, LEUR ONGUENT contre le rhume, les dartres, le furigilo, la galle et toutes autres maladies de peau. Il promette à ceux qui en feront usage une guérison certaine sinon ils n'exigent aucun paiement. Visibles le jour à leur bureau, coin des rues Craig et St. Lambert; pour les visites de nuit à leurs résidences privées.

DR. J. A. DESJARDINS, No. 585, rue Ste. Catherine. DR. O. QUEVILLON, No. 587, rue Ste. Catherine 1m—216

CONNAISSEZ VOTRE DESTINÉE Madame E. F. Thornton, la célèbre astrologue, Clairvoyante et Psychométricienne anglaise, qui a émerveillé les savants du Vieux Monde, résidant maintenant à Hudson, New-York. Madame Thornton possède le don de seconde vue à un si haut degré, qu'elle peut dévoiler des faits de la plus haute importance aux collabataires ou personnes mariées des deux sexes. Dans ses extases, elle fait le portrait de la personne que vous manderiez, et peut d'un instant d'une grande puissance, nommer Psychométriquement, elle découvre une couple parfaite de l'époux ou l'épouse future de la personne qui la consulte; elle fixe aussi la date du mariage, la position sociale, les principaux traits au caractère, etc., de telle personne; des milliers de certificats sont là pour attester que ce n'est pas la de la blague. Sur demande elle expédiera un certificat attesté ou une garantie écrite que le portrait transmis est authentique. Elle transmettra par lettre une petite machine de voir, et désignant le lieu de votre maison, votre vie, vos dispositions, et votre avenir, et y ajoutant cinquante centimes accompagnés d'une enveloppe adressée à vous-même, vous recevrez par le retour de la maille le portrait et les renseignements désirés. Toutes communications strictement confidentielles. Adresses confidentiellement, à MADAME E. F. THORNTON, Bureau de Poste, Boite 223, Hudson, N. Y. 25 mai 1866. 6m—116—219

LE GRAND REMÈDE ANGLAIS

—Célèbres Pilules de Sir James Clarke, pour les femmes. Cette médecine inappréciable ne fait pas seulement guérir toutes les douleurs dangereuses, mais elle constitue la constitution des femmes. Elle modère tous les excès et fait disparaître toute obstruction, provenant de n'importe quelle cause, et régularise la menstruation. Dans tous les cas d'affection nerveuse, douleur de reins et dans les membres, l'indolence, l'oppression, palpitation du cœur, abattement de l'esprit, hystériques, maux de tête, fluxus blanches, et toutes les maladies occasionnées par un système en mauvais ordre ces pilules guérissent quand même tout autre moyen aurait échoué. Directions complètes sur chaque paquet qui enveloppe, lequel devrait être conservé. Une bouteille contenant 60 pilules, et entourée de l'étiquette du gouvernement britannique, sera envoyée franco, sur réception d'une piastre et 5 centimes de poste. Seul agent pour les États-Unis et les provinces anglaises. JOSEPH MOSES, Rochester, N. Y. Vendue à Montréal par Devins et Bolton, Le plough et Campbell, Lyman, Clarke et Cie, Ker, y Bros & Co. et tous les autres droguistes en général. Janvier 1866. 1m—103

AVIS SPECIAUX

PRENEZ le Pain Killer, (Toujours Douleurs) contre le Choléra, les Maux d'Intestins, les Coliques, les Brûlures, les Compures, Anémies Douleurs, Détores, Entorses, Joints, Mal de Dents, Douleur dans le Visage, Névralgie, et le Rheumatisme, Gelures, P. naris, Mal de Gorge Froide subite, Toux, etc. Servez-vous en dans les cas ci-dessus. Ses propriétés comme remède de famille a induit quelques personnes d'imiter et contrefaire le Pain Killer, à un grand succès. Méfiez-vous des contrefaçons.

Vendu par tous les Droguistes et Epiciers. PRIX : 15 cts., 25 cts., 50 cts., PAR DOZAIRES. PERRY DAVIS & SON, Manufacturiers et Propriétaires. 378 rue St Paul, Montréal, C. E

LE PLUS HAUT PRIX PAYE POUR LES 30 SOUS par A. A. BOURDEAU, Courtier, No. 62, Rue St François-Xavier. 30 oct 849—1a

COMPAGNIE DES CHARS DE LA CITE DE MONTREAL.

AVIS. L'Assemblée générale des Actionnaires de cette Compagnie sera tenue au bureau de la Compagnie, coin des rues Craig et St. François-Xavier, MERCREDI, le 7 novembre prochain, à MIDI, pour l'élection des Directeurs pour l'année courante, et aussi pour la gestion des affaires en général. Les livres de transfert seront fermés jusqu'à cette date inclusive. (Par ordre de la Compagnie.) J. GLASS, Sec. 30 Oct—81

BANQUE DE MONTREAL

AVIS est par le présent donné qu'un Dividende de CINQ par CENT sur le fonds capital de cette institution, a été déclaré pour les SIX MOIS de l'année courante, et que ce dividende sera payé à sa MAISON DE BANQUE, en cette ville, SAMEDI, le PREMIER jour de Décembre prochain et les jours suivants.

Les Livres de transfert seront fermés du 15 au 30 Novembre prochain, les DEUX JOURS inclus Par ordre du Bureau, E. H. KING, Directeur-Gérant. 15p. 349—319

Province du Canada, } COUR DE CIRCUIT District de Montréal. [No. 900.] Jacques Perrault, Demandeur vs Jules Mironault, Défendeur.

Par encaissement public se vendra Jeudi, le huitième jour de Novembre prochain, à dix heures de l'avant-midi, au domicile du Défendeur, Rue Jacques-Cartier, en la Cité de Montréal, ses meubles et effets maintenant sous sa main. Vente par argent comptant. N. SEVIGNY, H. C. S. 30 oct 849—319

Province du Canada, } COUR DE CIRCUIT District de Montréal. [No. 868.] Pour le District de Terrebonne. Dosthé Duprat, écuyer, Demandeur vs Arthur Ed. Valois, écuyer, Défendeur.

Par encaissement public et suite de saisi, il sera vendu par l'huissier soussigné, au bureau et place d'affaires du Défendeur en cette cause, en la Cité de Montréal le huitième jour de novembre prochain à dix heures de l'avant-midi tous ses meubles de ménage consistant en chaises etc. Vente par argent comptant. JOS. DORION, HCS. 30 oct

PERDU —Une petite Chienne, Espagnole, répondant au nom de Rainette. Toute personne qui la trouvera est prié de la remettre à son propriétaire, Jos E. Pouchaud, No. 67, rue St. Dominique. 25 oct 381—349

NOUVELLES MARCHANDISES.

SAVAGE & LYMAN VIENNENT de recevoir par l'IBERNIAN une nouvelle caisse de CÉLÈBRES MONTRES ET CHRONOMÈTRES SANS CLEFS.

271 RUE NOTRE-DAME. 26 oct 346—1a

GAZELIERS.

SAVAGE & LYMAN VIENNENT de recevoir quelques échantillons de GAZELIERS de première qualité, en verre coupé, à 5, 6 et 8 branches, de beaucoup supérieurs à ceux importés ordinairement au Canada, lesquels seront vendus à très-bas prix. Aussi, quelques paires de LUSTRES d'un nouveau genre.

271 Cathedral block. RUE NOTRE DAME. 26 oct 346—1a

CARABINES SE CHARGEANT PAR LA CULASSE.

LES Soussignés ont reçu de WESTLEY, RICHARDS & CIE, de Birmingham, une consignment de leurs célèbres

CARABINES A CULASSE, à canons Whitworth, portant à 1,000 verges. On s'en sert dans l'armée.

A vendre aux prix de manufacture. SAVAGE & LYMAN 271 Cathedral Block. 26 oct 846—2a

COUVERTES ANGLAISES POUR CHEVAUX.

Le Soussigné vient de recevoir par S. B. "Belgian", un bon assortiment de Couvertures Anglaises pour Chevaux, à double et à simple parment, rouleurs, etc., etc.

J. & R. IRWIN, 165 et 167 Rue McGill. 27 oct 847—3f

PHOTOGRAPHIE.

PORTRAITS POUR CABINET

NOUVEAU MODÈLE ET NOUVELLE GRANDEUR.

DES SPECIMENS SONT EN VUE CHEZ W. NOTMAN, Photographe de la Reine. 844—1m

VENTE A L'ENCAN.

PAR L. DEVANY.

VENTE DE

VENTE D'UNE SECONDE CONSIGNATION DE GRAVURES FRANÇAISES.

Le Soussigné a reçu une nouvelle consignment de splendides Gravures Françaises des célèbres artistes MM. Goussier & Cie., de Paris, Londres, etc., qu'il vendra par catalogue, à ses magasins, 139, Grande Rue St. Jacques, MARDI SOIR, Octobre, sans réserve.

Les catalogues seront prêts dans quelques jours. Vente à SEPT heures.

L. DEVANY, Encanteur.

MAISON BONSECOURS.

No. 69 Rue Notre-Dame.

ENSEIGNE BLEU, BLANC & ROUGE.

Premier MAGASIN passé la Rue Bonsecours, en allant au FAUBOURG Québec.

NARCISSE MARIEN

Offre en vente son fonds de Marchandises sèches bien assorties pour DAMES et MESSIEURS au dessous du prix coûtant. Ce fonds de Marchandises vaut \$65,000 et se compose.

50 pièces d'Indienne de la. pour vendre 91 et 100, 200 pièces de Coton blanc de 7 1/2 et 104 pour 6d. 50 pièces de Coton jaune de 7 1/2 pour vendre 6d. 100 pièces de 10d. pour 7d. 1 Lot de Flanelle Caraculée pour la. 1 Lot de Grise unie pour 10d. 1 Autre Lot d'Indienne pour 6d. Toute personne qui achètera le drap ou étoffe pour Manteaux aura le tailleur gratis. On fait qu'un seul prix. 343

MAISON LARIVÉE

NO. 367—RUE ST. JOSEPH—NO. 367

DEUXIÈME PORTE DE LA RUE LAMONTAGNE.

ATTENTION! ATTENTION!

M. NAPOLEON LARIVÉE, tout en remerciant ses nombreux pratéques et le public en général de l'encouragement libéral qu'il a reçu depuis qu'il a ouvert son établissement les infirmités aussi qu'il vient de compléter son assortiment de marchandises d'automne et d'hiver et qu'il est prêt à les offrir à des prix très réduits. LA MAISON LARIVÉE, étant à proximité du Marché St. Antoine, offrira un grand avantage aux personnes de la campagne qui désireront avoir de bonnes Marchandises à des Prix.

Telles que : — Coton Jaune de 5d. à 1s. la verge Coton Blanc " 6d. " 1s. " Indienne " 6d. " 1s. " Mohair " 9d. " 1s. 3d. " Alpaga " 10d. " 2s. 6d. " Coton noir et de couleur 9d. " 1s. 6d. " Flanelle blanche et rouge 1s. " 2s. 6d. " Winsley de 9d. " 2s. 6d. " Couvertures en laine \$2 à \$7 la paire Echape de laine, Mérinos Français de toutes les couleurs, ainsi qu'une grande quantité de Tweed, Donskin, Whitsy, Beaver et Drap de Pilot, etc., etc., etc. Avis aux pratiques de venir visiter cet établissement et vous y trouverez de grands avantages. 339 j—1 jan.

CHARBON POUR POELES!

En débarquement la cargaison du "ST. JOSEPH", en lots convenables au rehausseur par JOHN ANDERSON & CIE.

CHARBON POUR FORGE

En débarquement la cargaison du "JOSEPHINE" meilleur New Castle, à vendre par JOHN ANDERSON & CIE.

CHARBON ECOSSAIS.

La cargaison du "EMELIE" à vendre par JOHN ANDERSON & CIE. 342—2a

AUX PERSONNES NERVEUSES ET DEBILES!

LE Dr. BOIVEAU, M. R. C. S.

L. & P. et auteur du célèbre Traité intitulé : "Débilité générale, ses causes et son guérison", expédiera, sur réception d'un Dollar, sa célèbre préparation pour la guérison complète et permanente de

La Spermatorrhée,

OU DÉBILITE GÉNÉRALE.

Le remède ci-dessus, qui est infailible, comme l'attestent de nombreux certificats, sera expédié par l'express, à n'importe quel endroit; il est emballé de façon à ne pouvoir dériver le contenu. Payable lors de la livraison. Adressez à DR. PIERRE NARCISSE BOIVEAU, M. R. C. S. & P., Boite P. O. Montréal 344.—1 an.

ACTE DE FAILLITE 1864.

DANS L'AFFAIRE DE WILLIAM NIVIN & WILLIAM BAYLEY,

Marchands, de Montréal, commerçant sous le nom social de William Nivin & Cie., Faillis.

Les créanciers des faillis sont par le présent notifiés qu'il ont été une cession de leurs biens et effets en vertu de l'acte ci-dessus, à moi syndic soussigné, et ils sont requis de me fournir les réclamations, spécifiant les garanties qu'ils possèdent, s'ils en ont, et leur valeur, et s'ils n'en ont pas, mentionnant le fait, le tout attesté sous serment, avec les pièces justificatives à l'appui de ces réclamations.

341—2a T. S. BROWN, Syndic Officiel.

LES soussignées informent le

Public qu'ils viennent de recevoir un nouveau fonds de Marchandises Sèches cette semaine, savoir :

500 Pièces Américaine de Popinets à 5d 500 do do do à 7d 100 Pièces de Marchandises Sèches à 8d 100 do do do à 9d 100 do do do à 10d 100 do do do à 1s 100 do do do à 1s 3d

345 JAS. MORISON et Cie. 26 juin 1866. 26a—q, b-h et h—242

ETUDE

L'ACTE

CONCOMBANT

LA FAILLITE 1864.

DESIRE GIROUARD

Je fais brochure de cent et quelques pages grand in-octavo, contenant un commentaire du statut, le texte même de la loi, les Règles de Pratique et Tarif sur les Procédures de Faillite, ainsi qu'un tableau alphabétique de l'Acte.

PRIX.....25 Cts

A vendre au bureau de l'UNION NATIONALE, chez DALTON et les principaux libraires de cette ville. Expédié à la campagne sur remise de 50 cts en argent ou 1 estampille

VENTE A L'ENCAN

PAR SAMUEL & CIE.

Ventes du soir.

Nous informons le public que nous avons loué les prémisses No. 249 rue Notre-Dame, ci-devant occupées par le magasin de musique de Prince, où nous reprendrons nos ventes du soir avec un assortiment choisi de vaisselle, plate, verrerie, faïence, vaisselle en marbre de Paros, marchandises sèches, etc.

Des avances libérales comptant seront faites sur les consignations.

SAMUEL & CIE, Encanteurs. 318

Province du Canada, } COUR DE CIRCUIT District de Montréal. [No. 3574] Prosper Archambault, Demandeur, vs Joseph Normand, Défendeur.

Il sera vendu par encaissement public, Mercredi, le sept novembre prochain, à dix heures de l'avant-midi, au domicile du défendeur en cette cause, coin des rues St. André et Mignonne tous les biens et meubles saisis, consistant en armes, linge, etc. Vente pour Argent Comptant. C. ST. ARMAND, H. C. S. 29 oct 848—1

MUSIQUE A MOITIE PRIX

MM. LABELLE & RODIER, ont l'honneur d'annoncer au public qu'à dater de samedi prochain le 20 courant, ils vont à leur magasin de Musique, No. 247 Rue Notre-Dame, tous leurs fonds de musique comprenant les plus beaux morceaux de musique sacré et profane d'Europe et des États-Unis. Les maisons d'Education feront bien de profiter de cet avantage, qui ne durera que quinze jours seulement. 339—2 s



A vendre partout 1er août 1866. 1e la 47-

ETABLISSEMENT de Teinturier de Montréal ayant obtenu une

Médaille. Bureaux, 13 rue Bleue. Tous ordres pour Teindre, Dégraisser, etc., exécutés promptement et efficacement. Hardes d'Hommes nettoyées en 48 heures et rendues presque neuves. On teint en noir et en brun tous les Mercredis. 7 sept—304 6m JOSEPH BOESE.

OUVERT CE JOUR.

RESTAURANT DOLLY.

Le soussigné prend la liberté d'annoncer aux Messieurs de Montréal qu'il a ouvert à l'établissement bien connu ci-haut désigné, et les informe respectueusement qu'il est prêt à leur servir ce qu'ils trouvent de mieux dans une maison de première classe.

H. T. PRIVETI, Ci-devant de Hamilton, H. C.

339—jao.

DANSE ET MAINTIEN.

Mme. Owler vient d'ouvrir ses cours de danse et de maintien dans les splendides salles de la maison de pension tenue par Madame Deslauriers & Cie, coin des rues Notre Dame et St. Gabriel (entrée sur cette dernière rue). Elle y enseignera les danses les plus modernes.

Classes du soir, Lundis, Jedis et Samedis, à 8 heures.

Mme. Owler enseignera à domicile et donnera chez elle des leçons privées pendant le jour. 339 2 s.—3 f. p. a.—1 j—s.

ACTE DES INSOLVABLES DE 1864

Dans l'affaire de ALEXANDER JEFFREY AUCHTERLONIE

de Montréal, C. E. Failli. Les Créanciers du Failli sont notifiés de s'assembler à men Bureau, No. 17, Rue St. Sacrement dans la Cité de Montréal, MERCREDI, le quatorzième jour de Novembre prochain, à onze heures a.m. pour l'examen public du Failli et la gestion de ses affaires en général.

JOHN WHYTE, Syndic 27 oct 346—2a

GEORGE T. DORION & CIE

HORLOGERS ET BIJOUTIERS,

105, GRANDE RUE ST. LAURENT,

Toutes commandes exécutées avec promptitude. Vires et Aiguilles posées pour 15 Cts. 29 sept '66 823—1a

ACTE DE FAILLITE DE 1864.

DANS L'AFFAIRE DE CEESTIN BRAUDIN, de la paroisse de St. Rémi, dans le district d'Iberville, Marchand.

FAILLI. Les créanciers du failli sont par le présent notifiés qu'il a fait une cession de ses biens et effets en vertu de l'acte ci-dessus, à moi syndic soussigné, et ils sont requis, de me fournir, avec deux mois de cette date, des états de leurs réclamations, spécifiant les garanties qu'ils possèdent, s'ils en ont, et leur valeur, et s'ils n'en ont pas, mentionnant le fait, le tout attesté sous serment, avec les pièces justificatives à l'appui, de ces réclamations.

A. B. STEWART, Syndic officiel 22 oct 381—2a

NOUVELLEMENT RECU.

Plusieurs Caisnes de Marchandises Françaises, comprenant les derniers goûts pour la Saison présente.

JAS. MORISON et Cie.

Grand Concert Catholique.

DE BIENT-ÉANCE

L'AMERIQUE DU NORD

Deant avoir lieu

3 DECEMBRE PROCHAIN

KENKAKEE, Illinois.

sous l'autorité du

GOVERNEMENT ET DU CLERGÉ CATHOLIQUE,

Pour le Bénéfice de deux Eglises Catholiques, l'éducation d'enfants orphelins et l'érection d'Ecoles, en opposition aux écoles protestantes du Père Clinique.

LA MUSIQUE SERA SPLENDIDE

Après le Concert, la Compagnie fera un cadeau de \$108,000 aux propriétaires de billets d'admission, présents ou non. Trois personnes seront choisies par le public alors présent, et procéderont à la distribution des cadeaux, de la manière qu'elles jugeront être la plus honnête la plus juste et la plus équitable.

11,000 Cadeaux, évalués à \$108,000, seront présentés, y inclus \$15,000 en Greenbacks.

NOMBRE DE BILLETS ÉMANES, 108,000 ; PRIX \$1 CHAQUE.

Un billet bon sur presque chaque cinq.

1 cadeau en Greenbacks.....	\$10,000
1 do 1 maison en briques.....	5,000
1 do 1 maison à 2 étages à Kankakee, Ill.....	10,000
1 do 1 maison à 2 étages, East Avenue, Kankakee, Ill.....	6,250
1 do 1 maison, et un lot, East Avenue, Kankakee, Ill.....	4,000
1 do 1 maison et grange, Kankakee, Ill.....	3,500
6 do 6 Pianos.....	3,200
1 do 10 lots, 1 maison et étable, à Kankakee, Ill.....	2,700
1 do 1 lot, maison et magasin, dans Court Street, Kankakee, Ill.....	2,600
1 do 1 lot, maison Court St., à Kankakee, Ill.....	2,000
1 do 1 do do do.....	1,500
1 do 10 lots à Blue Island, Ill.....	2,000
1 do 7 do do do.....	1,400
2 do 2 tables de billard évaluées à \$500 chacune.....	1,200
1 do 2 élégantes juments, buggy et harnais.....	875
1 do 2 lots avec maison dans Kankakee Ill.....	1,800
1 do 4 lots, Kankakee, Ill.....	950
1 do 2 muets évalués à.....	500
1 do 3 lots dans Kankakee, Ill.....	600
1 do 1 lot avec maison, Kankakee, Ill.....	400
34 do 34 lots dans Kankakee Ill.....	\$200
chaque.....	6,800
1 do 1 jument.....	200
1 do 160 acres de terre à St. Anne Ill.....	6,000
1 do 6 muettes en or.....	400
1 do 1 pistolet à ressorts.....	100
1 do 1 harnais (simple).....	50
1 do 1 pistolet (revolver).....	25
2000 do en livres utiles et de valeur.....	2,000
300 do	

